

Economie | Zone de turbulences pour Turkish Airlines

Turkish Airlines devrait sérieusement réduire le nombre de ses vols depuis le territoire français à destination d'Istanbul. Si le nombre des vols à partir de Paris reste stable, les fréquences de départ sont revues à la baisse pour plusieurs aéroports régionaux français. Douze liaisons hebdomadaires sur Lyon au lieu de quatorze, cinq fréquences par semaine au lieu de dix et huit auparavant pour Marseille et Nice, quatre vols par semaine entre la Turquie et Toulouse (au lieu de sept) et dix à Mulhouse.

En ce qui concerne Bordeaux (un vol par jour depuis 2015) les vols ne devraient plus être assurés durant la prochaine saison hivernale. La liaison avait été lancée le 12 juin 2014 à raison de 4 vols par semaine et Turkish Airlines venait de célébrer le 26 mai dernier, au cours d'une cérémonie à l'aéroport de Bordeaux, son 100 000^e passager transporté sur la ligne Bordeaux-Istanbul. Un partenariat qui relie aussi Bordeaux-Mérignac à l'aéroport d'Istanbul, hub vers l'Asie et le Proche-Orient, destinations desservies par Turkish Airlines.

La compagnie a annoncé, le 25 août 2016, sa décision de quitter temporairement la plateforme de Bordeaux, à partir du 30 octobre 2016 et ce jusqu'au 25 mars 2017. Cet hiver, les touristes et les familles d'origine turque d'Aquitaine seront désormais obligés de rejoindre Toulouse ou Paris pour se rendre en Turquie.

Pour le premier semestre 2016, Turkish Airlines afficherait une perte nette de 647 millions de dollars, contre un bénéfice de 406 millions de dollars sur la même période en 2015. 211 membres du personnel de la compagnie, auraient également été licenciés récemment.

Une situation à mettre en perspective avec les attentats et les évènements intervenus cette année en Turquie.

Elisabeth Guignaud-Le Berre

Crédit Photo : Elisabeth Guignaud-Le Berre

Publié sur aqui.fr le 07/09/2016

[Url de cet article](#)

